



COMMUNE DE MIOS

OBJET DU MARCHÉ :

REMPLACEMENT D'UN OUVRAGE D'ART

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

MAPA n°4/2015

1 OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne remplacement d'un pont dalle.

2 PROCÉDURE DE LA CONSULTATION

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée définie à l'article 26 II et 28 du Code des Marchés Publics.

3 DOCUMENTS À FOURNIR PAR LES CONCURRENTS

3.1 MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES OFFRES

Les candidats pourront faire parvenir leur offre à la mairie de Mios, soit par lettre recommandée avec accusé de réception postale, **soit par mail (g.pradayrol@villemios.fr)**, **soit remise contre récépissé** à :

**Mairie de Mios
Place du 11 novembre
33 380 MIOS**

Sous enveloppe cachetée portant les mentions « **MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE PORTANT SUR LE REMPLACEMENT D'UN OUVRAGE D'ART – COMMUNE DE MIOS - NE PAS OUVRIR** »

Elles devront parvenir au maître d'ouvrage au plus tard le **lundi 27 avril 2015 à 12h**.

L'ensemble des documents présentés devra obligatoirement être rédigé en langue française.

3.2 COMPOSITION DE L'OFFRE

L'enveloppe devra comporter :

Une partie « candidature » et contiendra :

- La lettre de candidature (formulaire DC1) et la déclaration du candidat (formulaire DC2)
- La déclaration du candidat accompagnée des attestations prévues aux articles 44, 45, 46 du Code des Marchés Publics,
- Les attestations d'assurances (garantie décennale & responsabilité civile),
- Document relatifs au pouvoir des personnes habilitées à engager juridiquement le candidat,
- Un R.I.B original.

Une partie « offre » et contiendra :

A/ Mémoire technique :

- Les moyens matériels mis en œuvre pour réaliser l'opération,
- Les moyens humains affectés au chantier et leurs qualifications,
- Une note (max. 2 pages) précisant le mode opératoire pour chaque étape du chantier par ordre chronologique,
- La (les) fiche(s) granulométrique(s) et technique(s) du (des) matériau(x),
- Les certificats de capacités justifiant d'une expérience adaptée à la réalisation de ce chantier,
- Un planning d'intervention.

B/ Pièces constitutives du marché fournies par le Maître d'Ouvrage :

- Un acte d'engagement à renseigner dans sa totalité pour les parties à compléter, dater, parapher et signer par les représentants qualifiés de chaque membre du groupement,
- Un bordereau des prix unitaires à compléter, dater, parapher et signer,
- Le détail estimatif et quantitatif à compléter, dater, parapher et signer,
- Un CCAP à dater, parapher et signer par les représentants qualifiés de chaque membre du groupement, à accepter sans modification,
- Un CCTP à dater, parapher et signer par les représentants qualifiés de chaque membre du groupement, à accepter sans modification.

4 ORGANISATION DE LA CONSULTATION

4.1 RETRAIT DU DOSSIER

Le dossier de consultation pourra être obtenu directement à la mairie.

Ne sont pas admises à soumissionner les entreprises ou les personnes morales ou physiques se trouvant dans l'une des situations énumérées dans l'article 43 du Code des Marchés Publics.

4.2 MODALITÉS D'ENVOI (Cf. chapitre 3.1 du présent RC)

Les envois des prestations sont acheminés sous la seule responsabilité des candidats.

L'organisateur de la consultation ne peut être tenu pour responsable du dépassement du délai de remise des prestations.

4.3 SÉLECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les critères intervenant au moment de l'ouverture des candidatures sont :

- 1 - garanties et capacités techniques et financières
- 2 - capacités professionnelles

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

1 - **Valeur technique des prestations**, affecté d'une pondération de 60%, jugé sur la base d'un mémoire technique précisant les éléments suivants :

- organisation et méthodologie d'exécution : moyens techniques et humains, y compris qualification, mis en œuvre pour réaliser le chantier. Le candidat détaillera la mise en œuvre de ces moyens en fonction d'un programme d'exécution intégrant les délais de réalisation et précisera les principales mesures envisagées pour assurer la sécurité du chantier.
- dossier de matériaux comportant des indications sur la provenance des matériaux et les fiches techniques des produits.
- délai d'exécution du marché

2 - **Prix des prestations**, affecté d'une pondération de 40 %.

Fait à _____ le _____
L'entreprise _____
(Mention manuscrite lu et approuvé)